

LA SECURITE POUR TOUS : LE DEVOIR CARDINAL D'UN ETAT RESPONSABLE

PROPOSITIONS DU CANDIDAT MOUSSA MARA

Dans la hiérarchie des besoins humains, la sécurité est le premier, celui qui conditionne les autres. Sans sécurité il n'y a ni vie individuelle, ni vie de groupe et encore moins une collectivité ou un pays. Sans sécurité il est impossible d'envisager le futur car le présent est compromis.

Le Mali fait face à des situations d'insécurité très complexes qui menacent sa stabilité, compromettent gravement les efforts de construction nationale des gouvernements successifs du Mali, mettent à mal sa cohésion sociale et enfouissent de manière significative tout espoir de développement humain des maliens. Ces menaces sont multiples, apparaissent significatives en ce qui concerne la situation du nord du pays et demeurent néanmoins très graves dans de nombreuses zones de concentration humaine sur le territoire national. En de nombreuses occasions et sur plusieurs plans, les maliens apparaissent ainsi en situation d'insécurité. Qu'elle soit d'ordre alimentaire, sanitaire ou juridique, l'insécurité du malien d'aujourd'hui est aussi intolérable que l'amoncellement de menaces sur son intégrité physique.

Nous devons diminuer de manière sensible les insécurités dans notre pays. C'est à cela que nous allons nous atteler si nos compatriotes nous accordent leur suffrage !

Par notre action pour restaurer la sécurité, nous comptons renforcer le projet étatique pour qu'il puisse atteindre les résultats escomptés depuis cinquante ans. Ce renforcement passera nécessairement par la mise en œuvre de nombreuses initiatives.

La sécurité primordiale est celle de l'être humain. Celle-ci passe par la mobilisation de tous contre l'insécurité portant sur les biens et les personnes. Cela passe par la promotion des comportements de sécurité dans la famille, la communauté, le village, la commune et dans le pays directement au sein de la population. Ce comportement doit reposer sur le conseil aux jeunes, la concertation à la base entre les chefs de famille et les groupes d'âge, la multiplication des occasions de sensibilisation. La mobilisation c'est aussi collaborer avec les forces de l'ordre et la justice pour lutter impitoyablement contre toute atteinte, avec la dénonciation, la participation aux enquêtes, l'expression de la volonté de collaborer. Nous allons promouvoir la sécurité et en faire une valeur cardinale de la société malienne.

Nous allons agir pour que la sécurité physique du malien soit assurée, sur l'ensemble du territoire national, de manière durable dans le but de donner à notre pays le label de pays sûr parmi les plus sûrs du continent africain.

Nous allons agir sur chacun des foyers d'insécurité, dans les différents secteurs de la vie publique pour qu'au-delà de la sécurité physique, le malien soit en situation de sérénité sur plusieurs segments de son existence. Cela passera par la quête de la sécurité et de la souveraineté alimentaires, l'instauration et la préservation de la sécurité sanitaire, le maintien et le renforcement de la sécurité juridique. De manière générale, nous allons nous organiser pour que la sécurité de nos compatriotes devienne enfin une réalité.

I UN ETAT DETERMINE A ASSURER LA SECURITE PHYSIQUE DES MALIENS

- La sécurité physique des citoyens est sacrée et constitue la première raison d'être de l'Etat qui se doit de la maintenir au même titre que la sécurité alimentaire, la sécurité des affaires, la sécurité juridique ou encore patrimoniale ;
- Les enjeux de sécurité dans nos villes ne sont pas les mêmes que les enjeux dans nos campagnes, sur nos routes ou encore à nos frontières : chaque situation mérite une réponse appropriée, durable et résolue et nous en avons les moyens ;
- Nous allons soutenir une plus grande coopération entre les populations et les forces de l'ordre en multipliant les occasions de rencontre, d'échanges, de collaboration de terrain pour que les forces de l'ordre puissent agir dans la prévention et bénéficier de l'assistance des populations par l'information, les dénonciations et en même temps qu'elles puissent agir dans le traitement de situation de délinquance juvénile pour prévenir le basculement des enfants dans les attitudes délictuelles ;
- Instauration d'une police municipale avec comme embryon les brigades urbaines de protection de l'environnement au sein des communes urbaines, avec une répartition des tâches qui fera intervenir la police municipale dans la prévention des délits, la collaboration avec les populations, la sécurité des voies urbaines et de la circulation routière, la protection de l'environnement, l'utilisation de la voie publique, certaines situations relatives au voisinage et à certaines incivilités, le respect des règles publiques municipales, la collaboration et la suppléance de la police nationale en accord avec cette dernière ;
- Dans nos villes, il faut plus d'équipements et plus de mobilité des forces en accompagnement d'une plus grande discipline à instaurer dans les corps concernés ; nous allons agir en la matière dans plusieurs directions :
 - Poursuite des efforts de recrutement pour améliorer le ratio de policiers par habitant avec l'intégration dans la police et les autres forces de l'ordre d'environ un millier d'agents par an ;
 - Accroissement de la mobilité et de la capacité d'intervention rapide des forces de l'ordre : au moins deux véhicules d'intervention par commissariat de police et au moins deux motos d'intervention par commissariat de police dans les villes (cinq milliards de FCFA sur cinq ans) ;
 - Accroissement des moyens d'intervention de la gendarmerie et de la garde : au moins un véhicule fonctionnel et une moto d'intervention par légion de gendarmerie sur l'ensemble du territoire national, au moins une moto d'intervention par compagnie de la garde nationale (deux milliards de FCFA sur cinq ans) ;
 - Reforme de la doctrine d'intervention et d'utilisation des armes à feu par les agents de sécurité en instaurant la présomption de légitime défense et donc de permission d'usage d'armes en face d'une menace perceptible ou pour amoindrir les chances de fuite d'un individu en état d'arrestation ;

- Soutien à la formation, au renforcement de la discipline et à l'équipement des forces de l'ordre pour mettre à leur disposition le maximum d'armes non mortelles pour éliminer des menaces de moindre importance en partenariat avec les forces de l'ordre de pays amis ;
- Soutien massif à la police scientifique avec des équipements de pointe et des formations régulières avec l'assistance de forces de l'ordre de pays amis, allocation à la police scientifique d'une dotation annuelle de 100 millions de FCFA et orientation vers cette police des meilleurs éléments de l'école de police ;
- Soutien à l'érection de forces d'intervention d'élite dans chacune des catégories de force de l'ordre, au moins la police et la gendarmerie, avec comme objectif la fonctionnalisation de ces forces dans un délai d'un an ; chaque force doit accueillir deux cent hommes dans un premier temps et ensuite trois cents hommes d'ici cinq ans ; cette force spéciale aura en charge la résolution de situations complexes, l'assistance aux forces de sécurité lors d'interventions complexes sur le terrain, la lutte impitoyable contre le grand banditisme ;

Dans nos campagnes, il faut également une meilleure présence des forces de l'ordre (gendarmerie et garde) pour la prise en charge de situations d'insécurité propres à ces zones ; nous allons agir en la matière dans plusieurs directions :

- Une couverture optimale du territoire pour que partout, les maliens soient en sécurité et que partout les malfrats de tous acabits soient dans l'impossibilité de commettre leurs méfaits, un poste de sécurité (garde ou gendarmerie) dans chaque ville de plus de 3000 habitants (tous les chefs lieux de commune au moins) occupant environ 5 000 agents ;
- Forte implication des forces de l'ordre dans la lutte contre les trafics notamment dans les zones frontalières avec la mise en place d'un véritable plan anti trafiquants et anti fraudes prévoyant une rémunération spéciale des forces impliquées mais également des équipements adaptés et plus performants dans le cadre d'une doctrine plus permissive en terme d'usages des armes ;
- Meilleure collaboration entre les forces de l'ordre et les autorités traditionnelles dans la prévention des situations de troubles, la résorption de litiges entre les catégories socio professionnelles ;
- Mise en place d'un plan anti coupeurs de routes sur les axes principaux et secondaires avec la systématisation des escortes par les forces armées, la permission d'ouverture de feux sur tous présumés coupeurs de route, l'exercice de droits de poursuite et de ratissage par les forces armées ; le plan sera financé à hauteur de 1 milliards de FCFA chaque année par l'Etat et par les usagers de la route.

II LE SOUTIEN A LA LUTTE CONTRE LES AUTRES FACTEURS D'INSECURITES

21 SECURITE ALIMENTAIRE

- Mieux organiser les producteurs et les doter de capacités anticipatrices et de gestion prévisionnelle : la meilleure sécurité est celle que l'individu lui-même s'assurer, son propre stock est plus efficace que celui public ;
- Renforcer le dispositif d'alerte précoce et le système d'intervention de l'OPAM : rationalisant ses interventions, lui donner plus d'autonomie, faire intervenir la société civile dans sa gestion, renforcer les capacités de son conseil d'administration;
- Variabiliser le stock national de sécurité et sa répartition sur le territoire (fourchette de 35 000 à 70 000 tonnes de plusieurs types de céréales) ;
- Associer les collectivités territoriales à la mise en place du dispositif physique de prévention : les impliquer dans la gestion physique du stock de sécurité communal et dans ses interventions (distribution, ventes promotionnelles, gestion des banques de céréales, supervision des coopératives de distribution...) : faire cette action aussi bien dans les zones rurales que dans les villes, en particulier dans la périphérie de Bamako avec un renforcement du réseau des banques de céréales et un accroissement de leurs capacités d'intervention ;
- Travailler à mieux organiser la production et la distribution pour que les producteurs puissent écouler plus facilement leurs produits et pour que les marchés soient bien approvisionnés partout sur le territoire ; en la matière donner une importance accrue aux infrastructures économiques de dimension communale et régionale sous l'égide des collectivités territoriales ;
- Soutenir la recherche vers la mise en place de semences plus productives et plus résistantes, ouvrir la possibilité d'utilisation des OGM en mesurant les conséquences et après des débats publics d'édification des populations ;
- Vulgariser les notions d'équilibre nutritionnel et soutenir la maîtrise par les populations du dispositif de compensation des aliments les uns par les autres ; soutenir et vulgariser les cultures à forte apport nutritionnel à moindre coût (haricots, niébé, maïs ...)
- Donner à ce combat un caractère sous régional : à l'échelle de l'UEMOA ou de la CEDEAO avec un dispositif de stocks de sécurité des Etats et de stocks de sécurité inter états ayant la possibilité de se soutenir, un dispositif institutionnel coordonné, des partages d'expérience, faire intervenir les organismes internationaux (Organisation des nations unies pour les situations d'urgence, ONGs internationales spécialisées...) impliqués dans ce domaine pour accompagner les Etats à aller dans ce sens.

22 SECURITE JURIDIQUE

- Professionnaliser la justice des affaires, soutenir la spécialisation des magistrats en matière économique, investir dans les équipements et les outils didactiques et faire en sorte que les juridictions commerciales soient à l'avant-garde ;
- Soutenir les modes de règlement pacifique des litiges des affaires en soutenant l'arbitrage national et régional ; donner plus de poids au médiateur du secteur privé et le rapprocher du médiateur de la République ;
- Accroître les efforts permettant au pays de progresser de manière significative au classement Doing business et engager l'administration dans cette optique (objectif de progression de 5 places chaque année comme cela est indiqué dans le thème relatif aux politiques économiques) ;
- Reformuler la justice des affaires en y introduisant les acteurs du secteur des affaires (modèle du tribunal du travail ou des cours d'assises avec cette fois des jurés professionnels), les professionnels libéraux seront sollicités dans cette optique ;
- Impliquer l'Etat à soutenir et surtout à sécuriser les investisseurs et les entrepreneurs notamment ceux de la diaspora afin de créer un flux important d'investissements dans le pays, sans aucun a priori sur la nationalité des investisseurs ;
- Sacralisation du domaine public depuis le niveau communal jusqu'au niveau national : patrimoine public, responsabilité publique... : l'espace public, les voies, les rues, les cours d'eau, les bâtiments publics, les écoles, les centres de santé...doivent être sacralisés et respectés afin que ce patrimoine de chacun soit sécurisé ;
- Soutenir la protection des patrimoines privés, faciliter l'accès à la propriété privée notamment foncier dans l'optique d'utilisation de ce patrimoine pour créer de la richesse ; accompagner cette facilitation par la mise en place d'un cadastre informatisé et un surcroît de transparence, de traçabilité et de rigueur pour lutter contre les blanchiments.

23 SECURITE SANITAIRE

- Les collectivités territoriales seront à associer au combat de la prévention qui aura de nombreux aspects liés à la proximité : elles seront encouragées à être impitoyables avec le respect des lois : assainissement, hygiène, bruits, odeurs, écoulement et évacuation des eaux, divagation des animaux, élevage intra domiciliaire, ouverture des établissements de nuit et de toutes les autres formes d'établissement, production et évacuation des déchets depuis les familles jusqu'aux dépôts finaux en passant par les écoles, les passants dans les rues..., Une grande instruction exhaustive sera adressée aux collectivités en mettant les forces de l'ordre et la justice à leur disposition pour une application des fermes résolutions des pouvoirs publics : sensibilisation dans les familles, dans les écoles avec le concours des chefs de quartiers, des communicateurs traditionnels..., application stricte des lois et sanction de tous les comportements à risque ;

- Les collectivités avec la participation des services déconcentrés de l'Etat notamment les formations sanitaires de première et seconde références s'emploieront à lancer une grande initiative de prévention sanitaire en direction des populations : identification des comportements à risque, identification des mesures simples et efficaces de prévention, mise en œuvre de stratégies de sensibilisation et de vulgarisation (communications audiovisuelles ou directe par le « porte à porte », rassemblements populaires, mise à profit des lieux de regroupement...) ; collaboration avec la société civile dans la mise en œuvre de cette opération qui bénéficiera d'un soutien de 5 milliards de FCFA chaque année ;
- Généraliser l'assurance maladie et mieux professionnaliser le dispositif de l'assistance médicale pour faciliter la prise en charge du maximum de compatriotes (cf thème sur la solidarité) ;
- Intégrer davantage les médecines traditionnelles dans le dispositif public de la santé à travers le soutien à la pharmacopées, aux tradi praticiens et à leur organisation professionnelle et développer un partenariat formel entre les centres de santé et les acteurs de la médecine traditionnelle notamment dans les zones rurales, cela facilitera la capitalisation de leur connaissance ; dans le même ordre d'idées nous allons instaurer une plus grande collaboration entre les centre de formation sanitaire et les tradi praticiens ;

24 AUTRES MOYENS DE SECURISATION DE LA PERSONNE

- Au niveau de la circulation routière les collectivités en charge seront associées (district de Bamako pour la capitale) ainsi que les forces de l'ordre, les opérateurs économiques... : vers une plus grande sensibilisation en utilisant les organisations de la société civile, les écoles...pour une instauration du casque dans un délai de 3 mois et vers l'instauration systématique des deux casques pour chaque moto. Instauration immédiate du port de la ceinture pour le conducteur et le passager avant avec des mesures pour identifier et licencier les policiers indécents et corrompus, lutte impitoyable contre le téléphone au volant ou sur la moto ainsi que l'alcool au volant ou encore tous les autres comportements indécents ;
- Prise de mesures spécifiques contre les défaillances des véhicules dus à l'absence de visites techniques, mieux sécuriser les visites techniques, interdire l'importation des véhicules de plus de 5 ans, sanctionner durement les infractions avec des amendes significatives et un alourdissement des peines de prison ;
- Cas particuliers des jeunes et des comportements à risque : application stricte du non accès des jeunes non majeurs aux établissements de nuits, bars, dancing...avec la collaboration des collectivités ; mesures contraignantes avec la participation des collectivités au sujet de l'accès nocturne la voie publique pour les enfants de moins de 12 ans avec le concours des parents qui seront fortement sensibilisés ;
- Appliquer les textes régissant la sécurité routière notamment en matière d'état des véhicules de transport, de respect des types de chargements et des charges utiles des véhicules ;

- Imposer et faire respecter de manière stricte les permis de conduire pour les engins à deux roues ; prévoir des sanctions de retrait des permis de conduire pour certaines infractions ;
- Mettre en place un dispositif de suivi évaluation des principes énoncés et renforcer la dotation des services de sécurité de moyens matériels et humains pour suivre, encadrer et faire appliquer les règles ;
- Nécessaire implication des collectivités car l'essentiel des incivilités se constatent sur leur territoire et par leurs agents, les renforcer et mettre davantage les forces de police à leur disposition en renforçant les brigades municipales déjà disponibles ;
- Repenser l'éducation sexuelle des enfants, l'accès aux images, la proximité des parents, l'école, la restriction des manifestations et autres occasions de dépravation, la limitation des contacts entre jeunes, le contrôle des activités...sont des mesures à prendre ou à soutenir pour que la précocité sexuelle soit très limitée et que les valeurs traditionnelles retrouvent droit de cité au sein de la société ;
- Finaliser le RAVEC et constituer progressivement une base de données des infractions en rapport avec la base de données des citoyens, automatiser le casier judiciaire et mettre en place un système global de traitement et d'exploitation qui facilitera le fichage de l'ensemble de la population et le croisement de données au moment de délivrer des documents (permis de conduire,...).

II LA RESOLUTION DURABLE DE L'INSECURITE AU NORD

21 Gérer l'urgence (de trois à huit mois)

Hypothèse sous jacente : l'armée parvient à réduire la menace actuelle de manière suffisante pour permettre le déroulement quasi normal des élections générales de 2012, au moins les élections présidentielles :

- Accélérer l'occupation du terrain par l'armée sur la largeur de la bande sahélo saharienne avec des bases avancées et plusieurs bases mobiles donnant une capacité de réaction de moins d'une heure et un rayon d'intervention d'un maximum de 100 km tout en pouvant soutenir des attaques de groupes armés sans dommage majeur, cela consacrera l'opérationnalisation d'un dispositif d'offensive ;
- Engagement d'au moins 7 000 militaires (environ le tiers de nos capacités armées) sur le front principalement dans l'infanterie avec une proportion appréciable de commando paras, dans l'artillerie et dans les blindés légers ;
- Maintenir un support logistique satisfaisant au dispositif : commissariat, transmission, génie en particulier dans le déminage et la maintenance, la prise en charge des blessés et les évacuations sanitaires ;
- Renforcer considérablement le site hautement stratégique que constitue la Garnison de Kidal qui doit servir de plateforme de réaction principale et de base de conquête privilégiée dans cette phase de gestion de l'urgence. Ce plan aura deux composantes : Une Composante Air et une Composante Sol. La Composante Air sera constituée d'hélicoptères de combat dotés de moyens de communication modernes, et la Composante Sol, de véhicules tout terrain et d'engins fluides capables d'intervenir rapidement et sur des distances appréciables ;
- Engagement et maintien de nos forces dans le cadre d'offensive permanente contre les bandits armés, les terroristes et les trafiquants et sur la période de résorption de la menace (maximum de huit mois) ; possibilité de combiner ces actions d'offensive avec les pays voisins pour coordonner les actions, partager les renseignements et les coûts avec le soutien des pays occidentaux ;
- Sécurisation accrue partout dans le pays notamment dans nos villes par la mise en place de dispositifs appropriés pour faire face aux réactions éventuelles à cette nouvelle donne ;
- Acquérir et institutionnaliser les moyens d'information et de surveillance modernes et traditionnels (dispositifs radios et satellitaires, moyens d'écoutes, infiltration, espionnage, relais locaux et traditionnels...) pour essayer d'assurer la bonne information des autorités politiques sur tous les mouvements et tous les trafics ayant cours dans la zone ; poursuivre cette action sur la durée ;
- Assurer une présence militaire sur l'ensemble du territoire et utilisation de la force armée : cette disposition est non négociable. On ne peut accepter qu'une seule portion du territoire national ne soit sécurisée par l'armée nationale et cela de manière uniforme. Présence militaire non négociable mais présence militaire intelligente : éviter tout comportement excessif, les bavures, exactions... ;
- Obtenir une forte mobilisation de la diaspora, notamment de la diaspora de ressortissants du Nord, du Nord-Est et du Sahel Occidental pour chercher à réduire le potentiel de tension de certains groupes. La mobilisation de la diaspora pourra aussi faire pression sur les différentes parties pour aller courageusement vers des solutions d'amélioration durables comme cela vient d'être indiqué ;

- Cette phase de sécurisation coûtera au moins 20 milliards de FCFA financés par le budget national 2012 qui sera revu en conséquence avec la réaffectation de crédits d'investissement, l'Etat cherchera le soutien de partenaires du pays.

22 Faire face aux menaces dans la durée (deux ans)

- Instaurer et faire respecter les principes républicains pendant cette période :
 - Pas de versement de rançon à des preneurs d'otages et pas d'intermédiation dans ce sens ;
 - Bannissement des recours aux intermédiaires et autres négociateurs plus ou moins informels et mise dans le jeu des responsables publics, des élus de la nation et des leaders communautaires légitimes ;
 - Présence effective des forces de sécurité et des forces armées sur l'ensemble du territoire de manière équitable entre toutes les régions et aucune particularité à accorder à une région par rapport à une autre ; aucun particularisme à accorder à un groupe de maliens par rapport à un autre groupe ;
 - Egalité absolue entre les citoyens par rapport à l'intégration dans l'armée et les forces de sécurité et mobilité de tous les agents publics pour servir partout sur le territoire national ; intégration dans l'armée sur base de critères strictes jamais enfreints ;
 - Présence effective et permanente de toute l'administration sur toute l'étendue du territoire et engagement de mesures d'équipement et de mise en place des services de base indispensables à une vie décente au Nord et cela conformément aux règles publiques.
- Mieux former et outiller les forces armées et de sécurité partout sur le territoire, pour agir de manière adaptée sur tous les théâtres d'opération, dans le cadre d'un dispositif de programmation et conformément à des doctrines nettement précisées et maîtrisées par les effectifs. Les meilleurs militaires du pays (entraînement physique, moral, politique, intellectuel..) seront déployés dans cette zone pour que s'instaure progressivement une collaboration entre l'armée, les forces de sécurité et toutes les composantes de la société. ⚡
- Le Septentrion malien sera quadrillé par cinq sites stratégiques: Tombouctou, Taoudeni, Gao, Téssalit et Kidal. Chaque site stratégique comportera une Base Aérienne dotée d'hélicoptères de combat (avec missiles à infrarouge), de forces terrestres de l'ordre d'un Régiment Blindé et d'un Régiment d'infanterie Motorisé avec le soutien et la logistique nécessaires ; à partir de ces plateformes une cinquantaine d'équipes commando (équipes mixtes composées d'une centaine d'hommes appuyés par les moyens aériens et correctement renseignés) seront lancées dans des opérations de ratissage et d'escarmouches permanentes destinées à segmenter les groupes armés et à réduire de manière significative les menaces qu'ils constituent;

- Etendre au Burkina-Faso, au Maroc, au Nigeria, au Tchad et à la Libye le champ de la lutte contre les groupes armés, les terroristes, le narco trafic, la circulation des armes et les risques d'instabilité. Nous allons renforcer la confiance entre les Etats de la sous région pour une coopération régionale efficace afin que des efforts soient consacrés à améliorer la collaboration pour la gestion sécuritaire de la sous région avec nos partenaires traditionnels (Algérie, Mauritanie et Niger); à terme impliquer les organisations régionales et l'Union Africaine ;
- Mettre en place une coopération transfrontalière solide et pan sahélienne pérenne pour que de la Mauritanie au Tchad, les forces armées puissent coopérer dans la surveillance, le partage d'information, le droit de poursuite, les patrouilles mixtes et multinationales (forces aériennes, forces terrestres, forces fluviales) ;
- Privilégier l'approche prévention avant l'éclatement de toute crise, par le renforcement de la dimension communication dans la lutte contre les différentes menaces de la zone ; multiplier dans les différentes régions du Nord et du Sahel Occidental des rencontres intra communautaires et inter communautaires à l'échelon local et régional, envisager la tenue d'un forum national avec une participation internationale sur les crises du sahel pour travailler à maintenir l'unité et la cohésion nationale et faire des questions sécuritaires du nord une cause nationale et non un facteur de division ;
- S'inscrire dans un partenariat stratégique, impliquant les Etats voisins ou non, avec les Etats-Unis d'Amérique et toute autre puissance globale qui impliquera une plus grande collaboration des armées, l'installation à Tessalit ou à un autre endroit stratégique d'un dispositif massif de surveillance de l'espace saharien et sahélien, la sécurisation de cet espace avec le concours de l'armée américaine et des forces ouest africaines sans que la souveraineté de notre territoire en souffre et jette les bases d'un développement homogène de cette partie du continent dans le cadre des organisations sous régionales ;
- Donner une vision et des capacités d'anticipation à nos forces armées et de sécurité et de manière générale à notre pays en mettant au cœur de l'Etat le centre d'études stratégiques, une doctrine d'intervention de l'armée, une armée équipée et formée en fonction des menaces, une plus grande collaboration voir une fusion entre les armées des pays voisins ;
- Lancer une invitation aux nouvelles Autorités Libyennes et à la communauté internationale pour instaurer un mécanisme de coopération afin de mieux gérer les conséquences de la crise libyenne sur les voisins méridionaux de ce pays sous l'égide des organisations régionales ; Obtenir la participation des Etats de la région et de la communauté internationale à accorder une attention accrue sur les questions de développement en général et en particulier la mise au point d'un programme intégré d'appui au développement des régions du Sahel. La coopération sous-régionale ne doit pas se limiter aux aspects sécuritaires. Elle doit avoir un pendant économique et de développement ;
- Cette stratégie aura un coût annuel avoisinant 100 milliards de FCFA à partager entre les différents acteurs, le Mali y contribuera à hauteur de 40 milliards de FCFA au moins ; mettre en place une diplomatie active orientée plus nettement vers le développement et recherchant les moyens de financement appropriés pour ce faire.

23 Répondre aux questions de développement (activité concomitante avec la phase 2)

- Evaluer l'application des différents accords (Accord de Tamanrasset, Pacte national et Accords d'Alger) aux niveaux des volets non militaires pour identifier les insuffisances, les incohérences et relancer les différents chantiers sur ces bases ; compléter cette évaluation par un audit des différents projets, agences et structures impliqués dans les questions de développement du nord pour appréhender ce qui a été fait, indexer les faiblesses pour les corriger et relancer les activités prioritaires dans le cadre des nouvelles règles à appliquer ;
- Impliquer la société civile, en premier lieu l'élite de la zone (élus, leaders traditionnels, hommes d'affaires, religieux, associations diverses...) et ceux au delà des frontières. Il faut un engagement clair et durable avec cette élite. Un engagement reposant sur les devoirs et les actions des uns et des autres pour aboutir à l'objectif de sécurisation durable. Un engagement mutuel intégrant pleinement l'ensemble des fils et filles du terroir ; Discuter avec toutes les communautés du Nord et du Nord-Est du pays, dans un cadre républicain avec la priorité donnée aux représentants légitimes des populations et de l'Etat à la lumière des principes républicains pour accélérer le plan de développement des zones septentrionales du pays et d'équilibrage territorial du pays ;
- Sensibiliser les autres acteurs (partis politiques, corps constitués, ONGs...) pour qu'ensemble on s'implique chaque jour afin d'accroître la citoyenneté des populations, en les sensibilisant et en œuvrant pour l'atténuation de leurs souffrances, on facilitera ainsi l'intégration des populations et la progression du modèle républicain de la réduction des particularismes et de l'uniformisation de tous au sein d'une nation, ce qui diminuera les tensions ;
- Fonctionner comme une République et établir des règles et principes claires qui gouverneront les attitudes de l'Etat face à tout citoyen, tout groupe de citoyens et discussion avec les compatriotes du nord en ce qui concerne les questions du développement et mise en œuvre de stratégies sur base des règles nationales sans aucune exception et avec l'administration de l'Etat dans l'exécution ; Intervention de l'Etat à travers ses structures pérennes, ses élus et les leaders communautaires en évitant les « négociateurs » et autres « intermédiaires » très souvent non désintéressés ;
- Accroître l'envergure des activités de développement à mener en leur consacrant une enveloppe de 50 milliards de FCFA chaque année (le PSPSDN a un budget de 40 milliards de FCFA sur 3 ans) afin d'accélérer l'équilibre territorial indispensable à la cohésion nationale et à l'intégration sociale de notre pays ;
- Anticiper sur la production pétrolières et imaginer comment utiliser une bonne partie de la manne supposée pour le désenclavement du nord, la fourniture de l'énergie et des télécommunications, la promotion de l'éducation, la création de richesse, la promotion de l'agro industrie basée sur l'élevage, le soutien à la sédentarisation, la préservation de l'environnement et des cultures et traditions, la lutte contre l'ensablement.